



# Evolution des valeurs liquidatives des supports en unités de compte du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer au 30/06/2017

	PERFORMANCES ANNUALISEES <sup>(1)</sup>			
	Sur 1 an	Sur 3 ans	Sur 5 ans	Sur 8 ans
	du 30/06/2016 au 30/06/2017	du 30/06/2014 au 30/06/2017	du 29/06/2012 au 30/06/2017	du 30/06/2009 au 30/06/2017
<b>SUPPORTS DE DIVERSIFICATION<sup>(2)</sup></b>				
Afer-Sfer	17,27%	6,40%	10,93%	8,25%
Afer Patrimoine	2,90%	1,00%	2,61%	1,94%
Afer Diversifié Durable	10,39%	4,39%	8,88%	-
<b>SUPPORTS THEMATIQUES<sup>(2)</sup></b>				
Afer Oblig Monde Entreprises	1,76%	1,21%	-	-
Afer Convertibles	9,88%	-	-	-
Afer Actions Euro	26,00%	6,98%	13,10%	8,39%
Afer Actions Monde	16,63%	8,30%	8,49%	9,65%
Afer Actions Amérique	14,70%	4,53%	-	-
Afer Marchés Emergents	14,06%	4,74%	-	-
Afer Actions PME	31,93%	-	-	-
Afer Flore <sup>(3)</sup>	37,02%	13,10%	17,68%	12,05%
<b>SUPPORT FERME A LA COMMERCIALISATION<sup>(2)</sup></b>				
Afer Objectif 2017	0,70%	-0,06%	-	-
<b>SUPPORT IMMOBILIER<sup>(4)</sup></b>				
	Sur 1 an	Sur 3 ans	Sur 5 ans	Sur 8 ans
	du 31/05/2016 au 31/05/2017	du 30/05/2014 au 31/05/2017	du 31/05/2012 au 31/05/2017	du 29/05/2009 au 31/05/2017
Afer Immo	3,34%	4,08%	-	-

Conformément à la réglementation, les performances du support en unités de compte Afer Immo 2 ne sont pas présentées, ce support ayant moins d'un an d'existence.

- (1) Une performance annualisée résulte de la conversion de la performance observée sur une période en son équivalent annuel sur cette même période. A titre d'exemple, la performance annualisée d'un OPC sur 3 ans correspond à sa performance sur 3 ans, ramenée par année. Ainsi, un OPC ayant réalisé une performance de 5% en 2014, 7% en 2015 et 10% en 2016 a enregistré une performance annualisée de 7,3% sur 3 ans.
- (2) Performances nettes des frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Les supports en unités de compte sont notamment soumis au risque de gestion discrétionnaire, et, selon leur stratégie d'investissement, au risque d'actions, au risque de taux, ainsi qu'au risque de change. Les supports en unités de compte ne bénéficient d'aucune garantie ou protection. L'indicateur de référence auquel l'adhérent peut comparer a posteriori la performance des supports susmentionnés et les risques sont plus précisément décrits dans leurs DICI et prospectus disponibles sur le site Internet [www.afer.asso.fr](http://www.afer.asso.fr), auprès de votre Conseiller Afer, sur demande écrite auprès du GIE Afer et, pour les OPC, sur le site Internet de l'AMF. Sources : Aviva Investors France et BNP Paribas Asset Management (Afer Actions PME).
- (3) Le support Afer Flore est réservé aux adhésions ouvertes dans le cadre du dispositif dit "DSK".
- (4) Performances nettes de frais de gestion financière, hors dividendes (affectés au paiement des frais de gestion et du coût de la garantie plancher du contrat Afer), brutes de prélèvements sociaux et fiscaux. Le support en unités de compte Afer Immo n'offre aucune garantie de performance ou de capital. Les investissements réalisés par la société Afer Immo sont notamment soumis aux risques inhérents à la détention directe et indirecte et à la gestion d'actifs immobiliers. La documentation juridique et commerciale, ainsi que le dernier reporting, sont disponibles sur le site Internet [www.afer.asso.fr](http://www.afer.asso.fr). Source : Aviva Investors Real Estate France SGP.

Les entreprises d'assurance ne s'engagent que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Document publicitaire non contractuel édité par le GIE Afer en juillet 2017.

Groupement d'Intérêt Economique régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code de commerce – 325 590 925 R.C.S. Paris – constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurance Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite – 36 rue de Châteaudun – 75441 Paris Cedex 09.

Association Française d'Epargne et de Retraite – Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – 36, rue de Châteaudun – 75009 Paris.

Aviva Vie – Société Anonyme au capital social de 1 205 528 532,67 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège social : 70 avenue de l'Europe – 92270 Bois-Colombes – 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Aviva Epargne Retraite – Société Anonyme au capital social de 553 879 451 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège social : 70 avenue de l'Europe – 92270 Bois Colombes – 378 741 722 R.C.S. Nanterre.